

Le thermalisme et VOUS



édito

Thierry DUBOIS
Président du CNETH

Thermalisme et prévention

La prolongation de la durée de vie des Français génère des maladies chroniques dont certaines pourraient être mieux maîtrisées, après un dépistage précoce, par la mise en œuvre d'une éducation thérapeutique.

Les curistes séjournant trois semaines dans une station thermale pourraient bénéficier d'une prise en charge complémentaire à l'issue d'un diagnostic médical réalisé pendant leur cure.

Grâce à des traitements naturels, complétés par une éducation thérapeutique réalisée par des spécialistes, beaucoup de ces maladies chroniques pourraient régresser (maladies cardiovasculaires, troubles alimentaires, sevrage médicamenteux...).

La profession thermale, désireuse de mettre en œuvre cette politique de prévention, s'attache maintenant à faire reconnaître ces nouveaux champs de compétence pour pouvoir en faire bénéficier les curistes.

le thermalisme
la médecine que la terre nous a donnée

Les associations de patients ont la parole

Entretien avec **Paul Villain**, Président de l'Association des Brûlés de France

■ Quels sont les objectifs de votre association ?

Créée en 1983, l'Association des Brûlés de France entend répondre aux attentes des victimes et de leurs familles. Notre plus grand défi a été de faire reconnaître pleinement les droits des victimes de brûlures. C'est chose faite depuis 2001.

■ Du point de vue du patient, quels sont les bénéfices d'une cure thermale ?

Étant moi-même un grand brûlé, je peux témoigner. Loin d'être un confort, la cure thermale nous permet de retrouver une vie normale. Un grand nombre de patients brûlés n'en bénéficie pas encore. L'objectif de notre association est de faire reconnaître par tous sa nécessité et de l'intégrer dans un parcours de soins obligatoire.

■ Comment comptez-vous faire pour y arriver ?

Nous avons lancé, début 2009, une étude auprès des médecins prescripteurs relayée par le Professeur Serge Beaux, Président de la Société française d'étude et de traitement des brûlures, afin d'évaluer les effets de la cure thermale. Cette enquête doit nous permettre de soumettre à l'Association Française de la Recherche Thermale (AFRETH) un projet d'étude scientifique qui finira par inscrire dans le marbre l'efficacité et la nécessité de la cure thermale pour les grands brûlés.

Repères

- > La France compte **150 000** brûlés par an.
- > **8 000** d'entre eux sont hospitalisés.
- > **70 %** des accidents de brûlures sont d'origine domestique.
- > **20 %** des brûlés sont des enfants de 0 à 4 ans.

Focus sur une pathologie

Victimes de brûlures : une cure thermale pour se reconstruire



Avant Après maquillage correcteur sur cicatrices

Les stations thermales françaises, dédiées aux affections de la peau, accueillent chaque année près de 2 000 personnes victimes de brûlures. La cure thermale constitue pour elles un traitement efficace des séquelles.

Véritables atteintes à l'intégrité corporelle, les cicatrices et séquelles de brûlures sont également source de troubles d'ordre fonctionnel. Prenant en compte ces facteurs, les centres thermaux français proposent une prise en charge dont les principaux objectifs sont :

- 1 > La diminution des séquelles cutanées grâce à une eau thermale dont les propriétés cicatrisantes sont indéniables.
- 2 > La diminution des problèmes fonctionnels, sous l'égide d'un médecin rééducateur et de kinésithérapeutes.
- 3 > un accompagnement psychosocial dans le but d'aider les patients à surmonter les effets psychologiques de ce drame (par exemple par l'apprentissage du maquillage correcteur).

L'actualité de la recherche thermale

La cure thermale,
une efficacité
plus que jamais
démontrée !

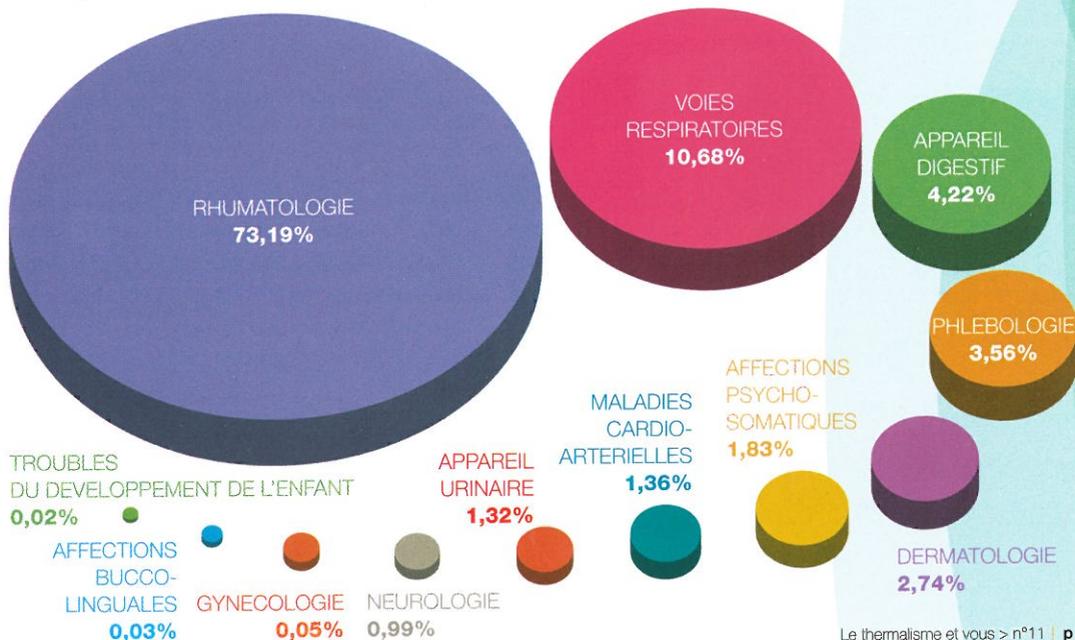
L'Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETH) doit prochainement rendre public les résultats de l'étude "THERMATHROSE" visant à démontrer les effets de la cure thermale dans le traitement de la gonarthrose (arthrose du genou), comparés à ceux du traitement habituel. Réalisée dans 3 sites thermaux sur 462 patients, l'étude doit révéler des éléments scientifiques concluants sur la supériorité de la cure thermale.

En 2008, la publication des résultats de l'étude STOP-TAG (comparant les effets de la cure thermale à ceux d'un médicament de référence dans le traitement des troubles anxieux) avait déjà connu un grand retentissement et avait été présentée dans divers congrès scientifiques. Plusieurs autres études, validées par le conseil scientifique de l'AFRETH, sont en cours de réalisation. Bien que leur mise en œuvre s'incrive dans la durée en raison des protocoles rigoureux établis, ces travaux sont en voie de consacrer le thermalisme comme une médecine naturelle efficace.

Thermalisme Repères

Les chiffres clés des cures thermales en France

Les cures thermales sont indiquées dans le cadre de 12 orientations thérapeutiques. Près de 500 000 personnes reçoivent une prescription médicale de cure thermale par an. Trois quarts d'entre elles sur une indication rhumatologique.



Le thermalisme fait son blog

Le printemps 2009 a vu apparaître le tout nouveau blog du Conseil National des Exploitants thermaux (CNETH). En effet, depuis la fin du mois d'avril, des "billets" illustrent à intervalles réguliers l'actualité du thermalisme. Ce blog peut être consulté à l'adresse suivante www.thermes-sante.com

Avec ce nouvel outil, la profession thermale cherche à informer par des interviews, des photos, des vidéos, tout type de public, et à améliorer la connaissance des atouts de cette médecine.

Le blog entend faire découvrir la réalité quotidienne des cures thermales. Cet espace est également un lieu de dialogue et d'échange, de partage.

Il donne la parole aux curistes, aux médecins et aux professionnels du thermalisme mais donne également la possibilité aux internautes de poster des commentaires afin de permettre un échange.

Histoires thermales

Quelques témoignages d'époque sur le thermalisme

Dès le XVI^{ème} siècle, de nombreux témoignages évoquent la fréquentation des stations thermales par "la haute société" de l'époque. A commencer par Montaigne (1580-1581) qui évoque dans son Journal de voyage en Italie les effets des eaux thermales sur sa gravelle (problèmes rénaux). A la Renaissance, le bain à but thérapeutique jouit d'une grande notoriété. Madame de Sévigné va à Vichy soigner ses rhumatismes, madame de Montespan, la maîtresse de Louis XIV, se rend à Bourbon-l'Archambault, tout comme Boileau et Talleyrand. Forges-les-Eaux connaît un immense prestige puisque Richelieu y envoie Louis XIII dans l'espoir qu'il donne un héritier à la France.



Le blog est composé de différentes rubriques :

- **"Ils en parlent"** regroupe les témoignages de curistes. Le CNETH donne la parole aux patients qui peuvent ainsi partager leur expérience thermale.
- Les praticiens qui interviennent dans les stations thermales s'expriment dans la rubrique **"Ils soignent"** et sont amenés à expliquer la démarche médicale du thermalisme.
- **"La vie des stations thermales"** informe de l'actualité des stations thermales et particulièrement des manifestations médicales.
- Enfin, la rubrique **"Qu'est-ce que c'est"** permet d'aborder les particularités et l'intérêt des cures thermales.

Votre avis nous intéresse

Vous êtes curiste ou accompagnant d'un curiste, n'hésitez pas à apporter vos témoignages, partager vos expériences et poser toutes vos questions sur le blog du thermalisme :

www.thermes-sante.com

le thermalisme
la médecine que la terre nous a donnée

Conseil National des Exploitants Thermaux
1, rue Cels - 75014 Paris
Tél : 01 53 91 05 77 - Fax : 01 43 21 01 80